

L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 10 n° 7 juin 2003

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

Journal d'un presbytère de campagne

suite et fin



LA MAIRIE
EN
ÉLECTIONS

juin

2003



**L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS**

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019
Jean-Yves Lamonde	259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal réalisé
STF bénévolement
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
CLSC Antoine-Rivard 248-2572
Feu 911
Municipalité 259-7228
Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Collecte sélective: nouvelles consignes	4
6 juillet: possible journée d'élections	5
Plantes médicinales: opportunités de développement ...	6
Plus de 700 000\$ retournés aux membres	7
Identification des puits d'eau potable	9
Journal d'un prebytère	10-11
Cercle des fermières	12-13
L'Ancre vous informe	14
Recette des Fermières	16
Lettre ouverte: Norbert Morin vous remercie	17
Bibliothèque du Rocher	18
Félicitations à nos kinballeurs	20
Merci d'être nos mamans et papas!	20
Les 4 As Cascades contre L'Express de St-François ..	21
Chronique pastorale	22
Sophie et Karine Blais: gymnastes	23
Les Petits Débrouillards	24
Cassy, la bédé	25
Au fil des jours	26
L'Écho municipal	27-37
Tournois de pétanque.....	38
Les petites annonces	39

Dix ans de présence dans la communauté

Un concours photo pour le 10^e

Le journal communautaire *L'Écho de Saint-François* célèbre cette année son 10^e anniversaire d'existence. Pour bien marquer le sentiment d'appartenance des gens de Saint-François à leur journal communautaire, *L'Écho de St-François* lance un grand concours de photographies, anciennes et récentes, sous le thème: *Saint-François, mon milieu de vie*.

Les gens seront invités à soumettre leurs photos dans l'une des quatre catégories suivantes:

Hiver; Printemps; Été;

Automne. Treize photos seront sélectionnées par un jury et seront publiées dans le calendrier 2004

soulignant le 275^e anniversaire de Saint-François-de-laRivière-du-

Sud. Trois grands prix d'une valeur totale de

1000\$ seront offerts par tirage au sort entre les 13 participants dont les photos auront été

sélectionnées. Les dix autres gagnants recevront des prix totalisant 500\$. Ainsi, 1500\$ en prix seront attribués.

Le concours débute le 1^{er} juin 2003 et se terminera le 31 octobre 2003. Les gagnants seront connus le jeudi 18 décembre lors d'un 5 à 7. À cette même occasion, le calendrier 2004 sera dévoilé.

Règlements du concours

Le concours est ouvert aux seuls résidents de Saint-François. Les règlements de participation sont disponibles à la Caisse populaire de la Rivière du Sud, à la Pharmacie Pierre Marin et au Dépanneur Ultra.

Mettez un film dans votre appareil photo, fouillez dans vos albums et soumettez vos plus belles photos.

Raynald Laflamme, secrétaire



Mon milieu de vie

LE BEAU TEMPS EST ENFIN ARRIVÉ !



À LA S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD, VOUS TROUVEREZ DE TOUT

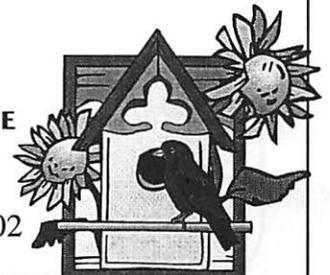
POUR ENSOLEILLER VOTRE ÉTÉ !!!

PRODUITS DE JARDINAGE, ENSEMBLE PATIO, BBQ, PRODUITS DE PISCINE

Saint-François: 259-7715

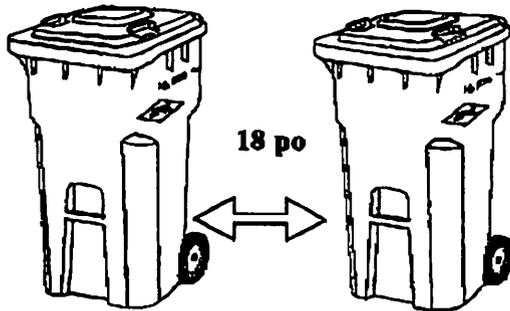
Berthier: 259-7718

La Durantaye: 884-2802



Avis aux citoyens

Nouvelles consignes pour la collecte sélective



Placez vos bacs droits, face à la rue

MAX 5 pieds de la rue

D'ici quelques semaines, le transporteur actuel des matières recyclables et non-recyclables, Les Concassés du Cap, fera la collecte des bacs roulants avec un nouveau camion muni d'un bras articulé. Comme ce dernier sera opéré par une seule personne, les bacs devront être disposés selon les normes suivantes, si non ils ne seront pas transvidés.

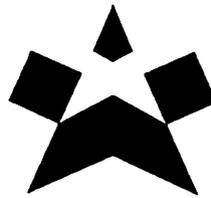
Normes à respecter

- Placer les bacs face à la rue (les roues vers la maison).
- Les placer à une distance maximale de 5 pieds de la rue.
- Laisser une distance de 18 pouces entre les deux bacs.
- Les objets hors du bac ne pourront être cueillis.
- Ne rien placer devant le bac.
- Idéalement, les sortir la veille de la collecte.

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

La mairie et le siège n° 5 vacants

La date du 6 juillet est retenue pour une possible journée d'élections

par Raynald Laflamme

Les citoyens et citoyennes de Saint-François ont jusqu'au vendredi 13 juin à 16 heures pour signifier leur intention de briguer les suffrages au poste de maire laisser vacant à la suite de la démission de Norbert Morin, candidat élu à l'élection provinciale.

Si une élection partielle devenait nécessaire, celle-ci se tiendrait le dimanche 6 juillet de 9 heures à 21 heures au Centre des Loisirs de Saint-François. Cette journée d'élection sera précédée d'un vote par anticipation le dimanche 29 juin de 12 heures à 20 heures, au même endroit.

Gilbert Normand parlera d'économie locale

La Chambre de Commerce et des Industries de la MRC de Montmagny organise un déjeuner conférence le mardi 10 juin prochain à 7h au restaurant La Volière de Montmagny. Le député fédéral, M. Gilbert Normand, viendra parler de l'économie locale aux membres de l'assistance.

Le coût est de 15,00\$, plus taxes pour les membres et 20,00\$ plus taxes pour les non-membres. Les billets sont disponibles au bureau de la Chambre de commerce, 17, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest et chez Parallèle Décor, 89 boul. Taché Ouest. Réservation: 248-3111.

Au moment d'aller en impression, seul Monsieur Pierre Jean avait signifié son intention pour la mairie lors de la séance régulière du 5 mai dernier. D'ici le 13 juin, il devra toutefois produire une lettre de démission au siège n° 5 qu'il occupe depuis 1996 et déposer sa déclaration de candidature au poste de maire accompagnée de cinq signatures d'appui, tel que requis par la loi électorale. Ce faisant le poste de conseiller au siège n° 5 devient vacant et une élection partielle à ce poste doit être décrétée. Advenant d'autres démissions de conseiller intéressé par la mairie lors de la période de mise en candidature, le président d'élection pourrait demander à la Commission municipale de reporter la date d'élection afin de produire un nouvel avis d'élection incluant cette fois les nouveaux postes laissés vacants. Tout cela afin de ne pas tenir deux élections consécutives.

Après consultation, le secrétaire-trésorier de la Municipalité, M. Yves Laflamme, a privilégié une date d'élection avant les périodes de vacances plutôt que de retarder l'exercice en août. Une élection tardive avant l'échéance du long congé de la Fête du travail aurait commandé une disponibilité du personnel électoral en juillet, ce qui semblait très hasardeux compte tenu de la période de vacances.

Rappelons que pour pouvoir déposer une déclaration de candidature, il faut être majeur et avoir résidé de façon continu à Saint-François au cours des 12 derniers mois.

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur
- Loto-Québec
- Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 50 personnes



Plantes médicinales

Opportunités de développement

Le 21 mars dernier, M. Mario Cantin, agent de recherche au CLD de la MRC de L'Islet, participait au colloque sur les plantes médicinales biologiques à Drummondville.

Organisé par la Filière des plantes médicinales, ce colloque a attiré une centaine d'intervenants qui ont échangé sur ce secteur d'activité en pleine croissance. Plusieurs paramètres sont à considérer pour développer ce secteur et la MRC de Montmagny devrait être en mesure d'offrir à une entreprise cette opportunité.

Devancer les tendances

Dans le secteur des plantes médicinales, tout bouge vite et il faut savoir saisir les opportunités au bon moment. La direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec avait ciblé les plantes médicinales comme une des opportunités de développement pour toutes les MRC de notre région. Il indiquait, à titre d'exemple, qu'en 1996, la production de plantes médicinales représentait un

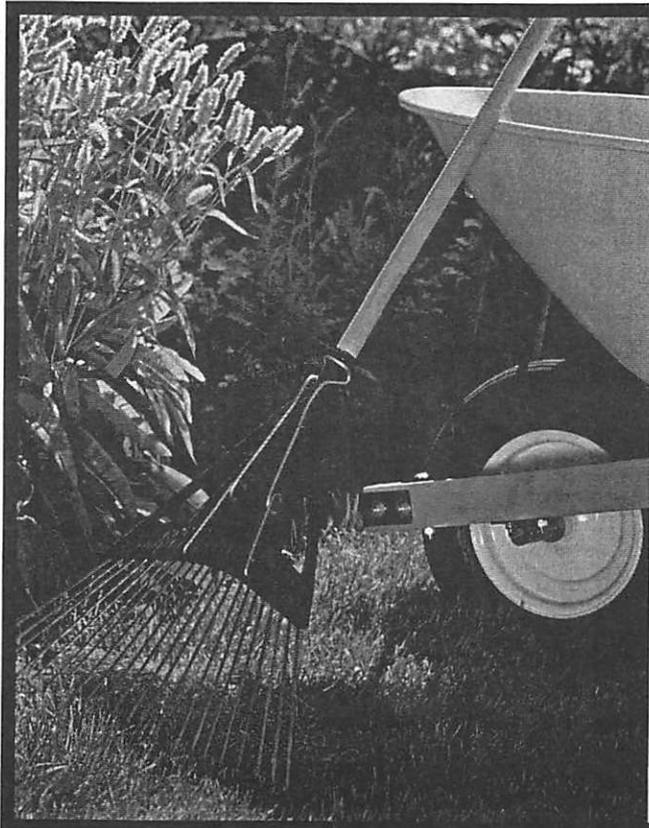


chiffre d'affaires de 113 208 \$ et 17 647 662 \$ pour leur transformation.

Pour être en mesure de saisir la bonne opportunité au bon moment, il faut devancer les tendances. En effet, il y a un délai de 3 à 7 ans entre la mise en production de certaines plantes et la récolte proprement dite. Pour pallier cet inconvénient, il faudrait favoriser l'implantation d'une usine de transformation primaire des plantes médicinales. Cela faciliterait la vente des produits auprès des laboratoires et ainsi consolider le développement des jeunes entreprises dans la production.

Le territoire qui pourrait être occupé par les plantes médicinales est difficile à évaluer parce qu'il s'agit toujours de faibles superficies engendrant une énorme valeur ajoutée. Avant de démarrer dans ce domaine, plusieurs études sont disponibles à la Filière et nous sommes toujours disponibles au CLD de L'Islet et au CLD de Montmagny pour en discuter.

Mario Cantin, agronome,
agent de recherche, CLD de la MRC de L'Islet



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Plus de 700 000\$ retournés aux membres

Au terme du premier exercice financier complet de 12 mois se terminant le 31 décembre 2002, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, qui regroupe deux centres de service, Saint-Pierre et Saint-François, déclare cette année un bilan financier en augmentation de près de 6 millions par rapport à l'an dernier. L'actif global des deux caisses fusionnées atteint maintenant 77 342 002\$. L'actif bilan a connu une croissance de 8,4% par rapport à l'exercice précédent des deux caisses fusionnées.

Il semble donc que la fusion des deux caisses porte ses fruits. Cette année, c'est plus de 700 000\$ qui seront retournés aux membres et à la collectivité pour la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud; la ristourne directe aux membres se chiffre à 671 000\$. À cette somme s'ajoute un peu plus de 30 000\$ en commandites, dons et bourses d'études.

Le portefeuille de prêts a connu une croissance de 6,6%, pour terminer l'année à 63,2 millions. Quant aux épargnes, elles s'élevaient à 48,7 millions de dollars en fin d'exercice, une croissance intéressante de 4%. Les épargnes hors bilan, constituées principalement de fonds de placement, d'actions et d'obligations ont terminé l'année à 5,2 millions de dollars, soit 17,5% d'augmentation.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud qui s'est tenue le 23 avril dernier au Centre des Loisirs St-François, le directeur général, M. Christian Fournier, mentionnait aux 129 membres présents que la caisse est maintenant une caisse de services financiers. La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a adhéré en mars dernier au Centre financier aux entreprises de Montmagny-L'Islet. Le centre financier regroupe les caisses des régions de Montmagny-L'Islet et offre une équipe de conseillers experts tant au niveau agricole, commercial et industriel. De plus, le directeur général annonçait la prochaine nomination de Mme Linda Noël à titre de planificatrice financière qui servira les centres de service Saint-Pierre et Saint-François. Également, un conseiller en finances personnelles sera embauché prochainement pour venir compléter l'équipe de conseillers aux particuliers. La caisse offre aussi le service de conseiller en sécurité financière, M. Guillaume Fournier, qui permet à nos membres d'obtenir une analyse de besoins en assurance, et ce, gratuitement.

Lors de l'assemblée générale annuelle, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud profitait de l'événement pour faire valoir sa distinction coopérative.



Mike...
...le vrai goût des vacances!

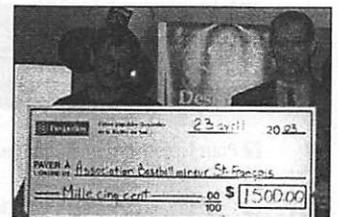
**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447



Un chèque de 3 000\$ fut remis à M. François Létourneau, conseiller municipal et responsable des loisirs de Saint-François. Ce don permettra de doter le centre des loisirs d'un

système de son adéquat qui profitera à la collectivité. De même, un chèque de 2 000\$ fut remis à M. Jean-Eudes Beaulieu, directeur de l'école de Saint-Pierre. Ce don permettra à la bibliothèque de l'école d'effectuer l'acquisition de livres neufs.

Un dernier chèque de 1 500\$ fut remis à M. Yvon Rémillard, président du baseball mineur de Saint-François.



La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est une caisse de services financiers locale qui vous offre un service personnalisé.

SRAS: le pire est derrière nous

Les professionnels et les spécialistes en contrôle des maladies arrivent tous à la même conclusion au sujet du SRAS: le pire est derrière nous. Pour remettre les choses en perspective, Santé Canada a cru bon de vous rappeler certains faits:

- Le nombre de personnes ayant recouvré la santé après avoir souffert du SRAS ne cesse d'augmenter.
- Le nombre total de personnes mises en quarantaine ne cesse de diminuer.

« Le Canada a mis en place toutes les mesures nécessaires, y compris un examen de dépistage sur les passagers en partance du Canada. »

Dr David Heymann, Directeur exécutif du groupe Maladies transmissibles, Organisation mondiale de la Santé, Conférence de presse de clôture, réunion internationale spéciale sur le SRAS (Toronto, le jeudi 1^{er} mai 2003)

« La communauté internationale reconnaît que le Canada a fait preuve d'un grand leadership. »

Dr Julie Gerberding, Directrice du Centre de contrôle et de prévention des maladies à Atlanta (Global News, 18 h 30, le vendredi 2 mai 2003)

« Nous estimons qu'il est sécuritaire de voyager à Toronto. »

Dr Paul Gully de Santé Canada (Toronto Star, le jeudi 24 avril 2003)

« Toronto est toujours une ville sécuritaire. Que ce soit pour les loisirs ou les affaires, les gens peuvent y voyager en toute quiétude. »

Dr Colin D'Cunha, commissaire de la Santé publique et médecin hygiéniste en chef (Toronto Star, le jeudi 24 avril 2003)

Grâce aux efforts incessants et au travail acharné de tous les travailleurs de la santé, la menace du SRAS a vite été sous contrôle partout au pays. Toronto demeure donc une ville sans danger pour ses habitants comme pour les visiteurs.

☑ Pour le gouvernement du Canada: 1 800 454-8302, ATS: 1 800 465-7735

☑ www.canada.gc.ca

☑ Pour le gouvernement de l'Ontario: 1 888 668-4636, ATS: 1 800 387-5559

☑ www.health.gov.on.ca



Projet pilote d'identification des puits d'eau potable en milieu rural à Saint-François

(R.L.) Un projet pilote d'identification des puits d'eau potable en milieu rural se tiendra au cours des prochaines semaines dans la municipalité de Saint-François.

Organisé par la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud en partenariat avec le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, le projet invite les producteurs agricoles et les propriétaires de puits individuelles à se procurer une pancarte d'identification pour la protection des puits d'eau potable. Autant pour les humains que pour le bétail, une eau de qualité est essentielle pour la santé.

Une réglementation appropriée

Le Règlement sur le captage des eaux souterraines stipule que l'épandage de déjections animales, de compost de ferme, d'engrais minéraux et de matières résiduelles fertilisantes est interdit à moins de 30 mètres de tout ouvrage de captage d'eau destiné à la

consommation humaine. Il faut aussi s'assurer que les produits de ruissellent pas dans la zone de 30 mètres.

Pour un citoyen, protéger son puits peut vouloir dire de ne pas mettre d'engrais sur la pelouse à moins de 30 mètres du puits et de respecter la même distance pour l'emplacement d'un jardin.

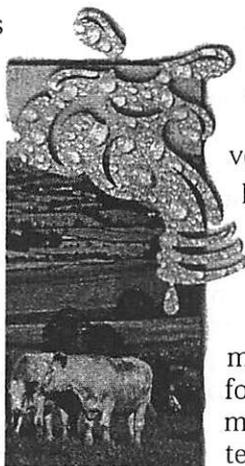
Parlez-vous et identifiez votre puits

Le producteur agricole connaît l'emplacement de ses puits et le citoyen aussi. Toutefois, le producteur ne connaît pas nécessairement l'emplacement des puits bordant ses terres. Il est donc important que le citoyen

indique au producteur où se trouve son puits et que le producteur fasse de même avec les entrepreneurs à forfait qui travaillent sur ses terres.

Et surtout, qu'ensemble, tout le monde identifie son puits à l'aide de ce symbole.

Donc quand vous verrez ce symbole, c'est qu'il y a un puits ou un point d'eau et qu'il faut garder une distance d'au moins 30 mètres autour du puits.



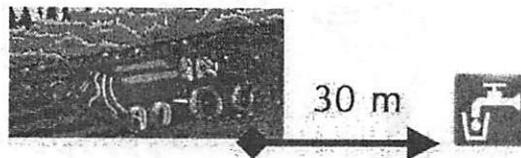
autos
R.C.L. INC

NOUVEAU
À BERTHIER

voitures d'occasion

Tél. : 418 • 234 • 6693
Rés. : 418 • 259 • 2567
Fax : 418 • 259 • 2942

6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer



ENTRETIEN MÉNAGER

D
PAQUET

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES

DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC ...

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) QDR 3A0

TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342

Comment se procurer une pancarte?

Les pancartes sont offertes aux producteurs agricoles et leurs voisins ayant des puits à moins de 30 mètres d'un champ en culture.

Vous êtes donc invités à vous les procurer en contactant Jean-Yves Gosselin au 259-2471. Lors de votre appel, les producteurs doivent fournir les informations suivantes:

- le nombre de pancartes;
- le nom et les coordonnées des propriétaires et l'endroit où se trouve le puits.

JOURNAL D'UN PRESBYTÈRE

par Daniel Morin

Le site allant de l'église au couvent est souvent considéré comme le berceau de la municipalité. Dans l'Écho du mois de mai, vous avez pu lire les mémoires du Pavillon Pierre-Laurent-Bédard, de sa construction jusqu'à 1887. Voici la suite de ce journal d'un presbytère de campagne. Le texte est inspiré du roman *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos et les faits historiques sont tirés de la brochure *Le Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud - Un brin d'histoire*. Les textes en italique sont des extraits adaptés du roman de Bernanos. Bonne lecture.

28 novembre 1926

Quelle drôle d'histoire. Le curé a convaincu les paroissiens de me transformer en une grande salle paroissiale. Finis les locataires, finies aussi la salle des hommes et celle des femmes où l'on mangeait des biscuits entre la basse messe et la grand-messe.



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

On me laisse les réunions d'été du conseil municipal alors que la sacristie décroche celles d'hiver. J'ai froid rien qu'à y penser.

14 mai 1956

Déjà trente ans que je suis la salle paroissiale. Moi qui a déjà craint le bruit des enfants sur mes planchers, voilà qu'on y danse! Et je ne voudrais pas qu'on m'enlève toute l'animation qui règne en mes murs. Pour un oui ou un non, les paroissiens de Saint-François et ceux des paroisses voisines se réunissent chez moi: réunions d'information, débats politiques, projections de l'Office national du film, expositions des fermières et des étudiantes du couvent, saynètes et même pièces de théâtre d'envergure l'été. Ce que je préfère, ce sont les comiques qui viennent juste pour rire!

Ces grandes joies ne m'enlèvent pas que *mes petites misères physiques m'ont rendu horriblement nerveux*. Je suis une salle paroissiale populaire, certes, mais sous la direction du curé et propriété du conseil municipal. À tous et à personne, quoi. Ma santé a été meilleure, mais à 193 ans, qui oserait se plaindre?

5 janvier 1971

Je tremble. J'ai froid de partout. Je crois que mes pierres vont éclater. *À peine puis-je tenir ma plume entre mes doigts. L'ennui me dévore et je n'y peux rien. C'est comme une poussière qui me recouvre alors que le monde s'agite*. Hier encore, une de mes vitres a été cassée. Le presbytère a son curé, sa bonne et leurs visiteurs; le couvent peut compter sur ses sœurs et leurs élèves; moi je n'abrite plus personne depuis trop d'années. On m'a loué comme entrepôt, la belle affaire! Tout cela à cause du nouveau Centre des loisirs qui m'a remplacé comme lieu de rencontres.

L'immense service que me rend ce journal est de me forcer à dégager la part qui me revient de tant d'amertumes. Mais quand auront-ils fini de construire à neuf?

26 juin 1982



JOURNAL D'UN PRESBYTÈRE

par Daniel Morin

Le site allant de l'église au couvent est souvent considéré comme le berceau de la municipalité. Dans l'Écho du mois de mai, vous avez pu lire les mémoires du Pavillon Pierre-Laurent-Bédard, de sa construction jusqu'à 1887. Voici la suite de ce journal d'un presbytère de campagne. Le texte est inspiré du roman *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos et les faits historiques sont tirés de la brochure *Le Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud - Un brin d'histoire*. Les textes en italique sont des extraits adaptés du roman de Bernanos. Bonne lecture.

28 novembre 1926

Quelle drôle d'histoire. Le curé a convaincu les paroissiens de me transformer en une grande salle paroissiale. Finis les locataires, finies aussi la salle des hommes et celle des femmes où l'on mangeait des biscuits entre la basse messe et la grand-messe.

On me laisse les réunions d'été du conseil municipal alors que la sacristie décroche celles d'hiver. J'ai froid rien qu'à y penser.

14 mai 1956

Déjà trente ans que je suis la salle paroissiale. Moi qui a déjà craint le bruit des enfants sur mes planchers, voilà qu'on y danse! Et je ne voudrais pas qu'on m'enlève toute l'animation qui règne en mes murs. Pour un oui ou un non, les paroissiens de Saint-François et ceux des paroisses voisines se réunissent chez moi: réunions d'information, débats politiques, projections de l'Office national du film, expositions des fermières et des étudiantes du couvent, saynètes et même pièces de théâtre d'envergure l'été. Ce que je préfère, ce sont les comiques qui viennent juste pour rire!

Ces grandes joies ne m'enlèvent pas que *mes petites misères physiques m'ont rendu horriblement nerveux*. Je suis une salle paroissiale populaire, certes, mais sous la direction du curé et propriété du conseil municipal. À tous et à personne, quoi. Ma santé a été meilleure, mais à 193 ans, qui oserait se plaindre?

5 janvier 1971

Je tremble. J'ai froid de partout. Je crois que mes pierres vont éclater. *À peine puis-je tenir ma plume entre mes doigts. L'ennui me dévore et je n'y peux rien. C'est comme une poussière qui me recouvre alors que le monde s'agite*. Hier encore, une de mes vitres a été cassée. Le presbytère a son curé, sa bonne et leurs visiteurs; le couvent peut compter sur ses sœurs et leurs élèves; moi je n'abrite plus personne depuis trop d'années. On m'a loué comme entrepôt, la belle affaire! Tout cela à cause du nouveau Centre des loisirs qui m'a remplacé comme lieu de rencontres.

L'immense service que me rend ce journal est de me forcer à dégager la part qui me revient de tant d'amer-tumes. Mais quand auront-ils fini de construire à neuf?

26 juin 1982



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Une activité des plus populaires

Le 14 mai, les Fermières de Saint-François soulignent avec fierté la Semaine des Cercles de fer-

mières du Québec et la Semaine de la famille par la présentation d'une exposition et d'un souper-conférence. Plusieurs personnes ont pu admirer environ 75 pièces d'artisanat exposées dont 22 d'artisanat-jeunesse.

Au nom de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, Monsieur Christian Fournier, directeur général, a remis un chèque au montant de 500\$ à la présidente du Cercle de fermières, Madame Rose-Anne Laliberté. Ce montant permettra au Cercle de défrayer les coûts de participation de ses membres aux congrès.



L'événement a été marqué de la présence de Mme Colette Lemelin, représentante régionale du secteur Montmagny, de M. le curé, Pierre Laberge, de sœur Marie-Paule Bélanger, agente de pastorale, et de M.

Au concours spécial, Madame Huguette Paré a remporté le prix de participation qui lui est remis par la responsable régionale du secteur de Montmagny, Mme Colette Lemelin, en présence de la présidente, Mme Rose-Anne Laliberté.

Christian Fournier, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud.

La conférence de Mme Annick Gosselin de l'Ancre

nous a aidé à comprendre les différentes maladies mentales. Ces explications furent très intéressantes pour l'assistance. Merci à Annick et Marthe pour leur dévouement. Merci aux Fermières et à tous nos amis et amis qui ont participé nombreux à notre activité.



Le hasard a favorisé Léanne Guillemette qui a remporté le prix dans la classe Artisanat-Jeunesse. Paraticipaient aussi dans cette classe, Marie-France Morin et Marie-Philippe Lesieur. Félicitations à ces jeunes artisanes.

Des efforts récompensés

Lors du dernier congrès régional, le Cercle de fermières s'est vu remettre une plaquette souvenir pour l'augmentation de son membership. De plus, le Cercle recevait lors de ce même événement le 1^{er} prix pour la vente de billets de la loterie des Cercles de fermières du Québec. Grâce à nos artisanes, Mmes Lucienne Roy, Jeannine Forgues, Yvette Lamonde et Louise boulet, le Cercle s'est classé 16^e sur 38 avec un total de 376,8 points sur 400.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

pour les Fermières

Assemblée générale

Le conseil d'administration invite les Fermières à son assemblée générale annuelle le 11 juin à 19h45 au local habituel. Au programme:

- élections
- échange d'une plante;
- partie récréative avant les vacances

Les Fermières ont jusqu'au 20 juin pour payer leur abonnement et support financier au coût de 21\$.



Les Fermières ont profité de la présence de Monsieur le curé Pierre Laberge pour lui témoigner leur reconnaissance pour le travail qu'il a accompli dans la communauté.



Mme Micheline Fournier au nom de l'Arc-en-ciel a reçu un chèque de 100\$ remis par Mme Mireille Fournier, trésorière. Ce montant qui servira au projet d'une maison de répit a été amassé grâce à la générosité des visiteurs lors de l'exposition et à la vente d'un moitié-moitié.

Vous vous reconnaissez!

Qui que vous soyez, L'Écho de St-François est maintenant en mesure de répondre à vos besoins.

Que ce soit pour:

- une carte d'affaires
- une lettre circulaire
- un dépliant
- une affiche
- ou plus simplement
- une lettre à écrire
- un formulaire à remplir
- une recherche sur Internet
- et quoi encore...

vous trouverez à L'Écho le service que vous cherchez.

Ce service* est disponible sur les heures de bureau, de 8h30 à 16h30, quatre jours/semaine et le soir sur réservation.

* Tarif horaire très compétitif.

Téléphonez maintenant!
259-2177



L'Ancre vous informe

Les mots justes pour mieux comprendre

Pour communiquer, il faut d'abord bien comprendre le contenu que nous voulons livrer à autrui. Pour comprendre, il faut savoir bien différencier des contenus qui peuvent être confondus. Lorsque nous entendons les termes santé mentale, maladie mentale et déficience intellectuelle, il est important de bien saisir les nuances de chacun pour les comprendre de façon adéquate. C'est pourquoi dans le présent article je vous explique chacun afin de vous donner les mots justes pour vous permettre d'acquérir une meilleure compréhension de ces définitions.

SANTÉ MENTALE : La santé mentale fait partie intégrante de la santé en générale. Elle se définit comme un état d'équilibre entre tous les aspects de notre vie: social, physique, spirituel, économique et mental. La santé mentale est donc la façon dont une personne pense, se sent et agit dans toutes les sphères de sa vie. Elle a une influence sur la vision que nous avons de la vie et sur la manière de relever les défis et de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Donc avoir une bonne santé mentale c'est: être bien dans sa peau, affronter positivement les exigences de la vie, être capable de faire confiance, être capable d'entretenir des relations interpersonnelles satisfaisantes, assumer ses responsabilités et être en mesure de faire face à différents problèmes...mais attention, ne pas avoir de maladie mentale ne signifie pas nécessairement que l'on a une bonne santé mentale.

MALADIE MENTALE : La maladie mentale se définit comme un ensemble de problèmes qui affecte l'esprit et qui se manifeste par un dysfonctionnement psychologique et biologique. C'est un dérèglement des comportements et des émotions d'intensité suffisamment sévère et durable pour perturber un ou plusieurs domaines de fonctionnement de la personne. En ce sens, le terme «maladie mentale» est plus lourd de conséquences que le terme «problème de santé mentale». La maladie mentale entraîne souvent une distorsion de la compréhension ou de la communication et a un impact majeur sur les sphères relationnelles et socioprofessionnelles.

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : La déficience intellectuelle est un état de réduction notable du fonctionnement d'un individu. Le retard mental se caracté-

Suite à la page 16



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre GOR 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

Coulis de fraises et rhubarbe

- 5 tasses de fraises
- 4 tasses de rhubarbe coupée en petits morceaux
- 5 tasses de sucre
- 1/2 sachet de certo liquide

Passer les fraises au robot culinaire.

Cuire les fraises, la rhubarbe et le sucre environ 20 minutes.

Ajouter le certo et cuire 5 minutes. Laisser tiédir et passer au robot à nouveau pour un coulis plus lisse.

Refroidir et congeler.



Les mots justes...

Suite de la page 14

térise par un fonctionnement intellectuel significativement inférieur à la moyenne (se situe entre 70 et 75 ou moins), associé à des limitations dans au moins deux domaines du fonctionnement adaptatif soit, la communication, les soins personnels, les compétences domestiques, les habiletés sociales, l'autonomie, la santé et sécurité, les aptitudes scolaires, les loisirs et le travail. Le retard mental se manifeste généralement dès la naissance, est fréquemment observable en bas âge, mais est souvent découvert seulement à l'âge scolaire..

Le fait de différencier correctement ces termes vous aidera à mieux les comprendre et, probablement, à mieux les faire comprendre à ceux à qui vous en parlez.

Dans la prochaine chronique, je ferai une brève description de quelques maladies mentales.

Pour nous rejoindre: L'Ancre, 182, avenue de la Gare G5V 2T6, tél.: 248-0068, télécopieur: 248-9696, ancre@globetrotter.net

Marthe Asselin, intervenante sociale



Ornebec
Décor

une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

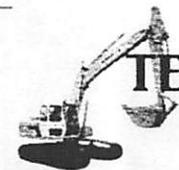
Afin de compléter votre aménagement paysager **Ornebec Décor** vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBC: 2552 189929

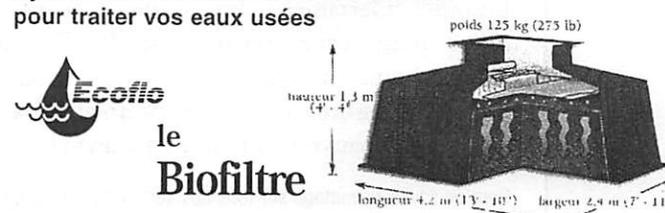
POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H



TERRASSEMENTS
Jonck
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



Ecofil
le **Biofiltre**

pooids 125 kg (275 lb)
hauteur 1,3 m (4' 4")
longueur 4,2 m (13' 10") largeur 2,4 m (7' 11")

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Merci de la confiance que vous me témoignez

N.D.L.R. - En raison du retard dans l'envoi de cette lettre, nous n'avons pu la publier dans l'édition de mai. La voici donc avec quelques incongruités temporelles.

Saint-François, le vendredi 18 avril 2003

Chers(es) concitoyens et concitoyennes,

Par la présente, je désire vous aviser que je quitterai mes fonctions de maire le 29 avril 2003, jour de

mon assermentation comme député à l'Assemblée Nationale.

Comme vous le savez sans doute, depuis quelques mois, les événements ont bousculé mon quotidien. Me voilà, depuis le 14 avril dernier, candidat élu dans la circonscription électorale de Montmagny-L'Islet. Je sais que la tâche ne sera pas de tout repos mais combien enrichissante.



C'est avec regret que je quitterai le conseil municipal pour lequel j'ai consacré 28 ans de ma vie et particulièrement mes collègues avec lesquels j'ai toujours maintenu d'excellents rapports. Je tiens à souligner le travail formidable accompli tous les jours par Yves, Linda et Nicole. Merci à Claude, Roger, Fernand, Irené et Guy ainsi qu'à Jean-François et Patrick. Merci à tous les conseillers municipaux pour votre dévouement et votre bon travail. Bonne chance et merci à toi Gaston qui nous a quittés en cours de mandat.

Je remercie sincèrement la population de Saint-François de m'avoir fait confiance durant toutes ces années et particulièrement lors du scrutin du 14 avril dernier. C'est grâce à cette confiance que j'ai pu acquérir l'expérience me permettant de relever aujourd'hui le défi de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je me suis toujours engagé avec cœur et détermination dans le seul et unique but d'améliorer notre qualité de vie. Soyez assurés, chers(es) concitoyens et concitoyennes que je poursuivrai cet engagement avec la même ardeur afin de bien vous servir au cours des prochaines années.

Norbert Morin

Salon KAPO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - GOR 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Voici UN MEMBRE du JOURNAL COMMUNAUTAIRE L'Écho de St-François

En achetant sa carte de membre au coût annuel de 5,00\$, il a pu publier gratuitement deux petites annonces.



**Cet été,
la vente de garage,
c'est chez le voisin
que ça se passe.**

**Lui, n'a pas
vraiment
la tête à ça !!**

259-2177

EXIGEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE

MONTMAGNYVW.COM
VENTE@MONTMAGNYVW.COM

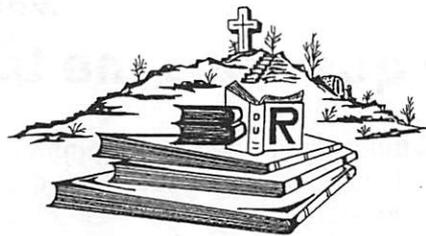
JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

François Mallard
REPRÉSENTANT

TÉL.: 418 • 248 • 0057

Montmagny Volkswagen Fax: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5



Nouveautés de juin

Tout là-bas de Arlette Cousture

L'Aigle solitaire de Danielle Steel

L'alliance de la brebis de Gabrielle Lavallée

Le fils de la cordonnière de Pauline Gill

Un homme et son péché de Claude-Henri Grignon

La maison des regrets de Denis Monette

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le 15 juin : Fête des pères

Services disponibles

Un rappel des services qui vous sont offerts à votre bibliothèque municipale:

- accès au réseau Internet: pour un dollar de l'heure;
- photocopies : service de qualité à 0,15\$ la copie.

Pour les demandes spéciales, adressez-vous au comptoir de prêt.

Nos heures d'ouverture

Lundi de 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h

Dimanche de 10 h 30 à 12 h

Bienvenue à tous

Bonne Fête des pères

Diane Gendron

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877



Bal des finissants

C'est la période des préparations fébriles à la veille de votre bal des finissants. N'attendez pas pour discuter de la question de l'alcool au volant. Plusieurs écoles organisent un bar alternatif offrant des rafraîchissements sans alcool. On peut aussi prévoir un service de transport avec des parents bénévoles, une entreprise de taxis ou d'autobus. Quelques jeunes peuvent s'offrir pour devenir les responsables du volant; ils ne consommeront pas d'alcool le soir du bal. Pour cette soirée spéciale, peut-être que vos parents accepteraient d'aller vous chercher ou de payer votre course en taxi. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

Le Dépanneur Ultra de Saint-François

**Votre choix à l'année
pour toutes
occasions!**



Agent autorisé SAQ

Vin • Spiritueux • Cooler

Tout
pour
ensoleiller
votre
été

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 6h30 à 22h

Vendredi et samedi: Fermeture à 23h

Dimanche: 8h à 22h

333, chemin St-François Ouest

259-7151

Félicitations à nos kinballeurs



Nos novices de la Francolière C se sont démarqués comme première équipe sur 18 au championnat régional de la Rive-sud tenu le 26 avril 2003 au Cégep Lévis-Lauzon. Étant dans les 3 premières équipes, ils se sont rendus le 27 avril 2003 au Cégep de Ste-Foy où ils rencontraient les équipes de l'autre rive. Ils ont terminé 14e sur 18 équipes.

Félicitations à nos kinballeurs. Félicitations aux autres équipes dans les deux catégories de la Francolière qui ont tenu des matchs le 26 avril 2003.

Merci à vous d'être nos mamans et nos papas!

Le conseil étudiant de La Francolière profite de cette tribune pour rappeler l'importance d'une mère et d'un père dans notre vie. C'est la raison pour laquelle nous voudrions dire à toutes les mamans et à tous les papas qu'ils occupent la plus grande place dans le cœur de leur enfant. Ils sont des guides, des soutiens, des oreilles attentives, des sources d'amour intéressables...



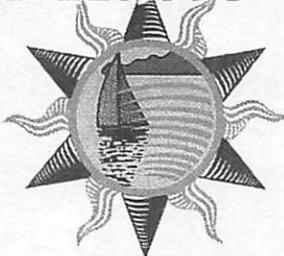
la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ

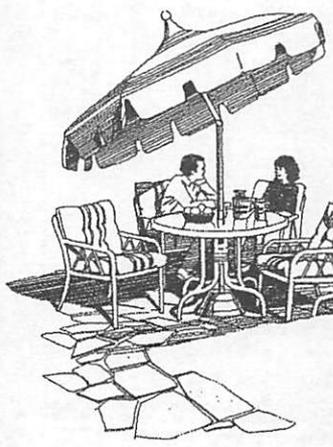
**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

Le Café du Havre



Bienvenue!
Ouvert tous les jours
de 8h à 22h

*Chansonnier
& vendredi
samedi soir*

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

FERME HORTICOLE Lajoie

- * Conception, réalisation
et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces
et d'annuelles




330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124







LES 4 AS CASCADES

 Cascades

c o n t r e



L'EXPRESS

de Saint-François

(incluant certains joueurs des Sentinelles)

Le samedi 21 juin

19 h

Centre des Loisirs
de Saint-François

Prix d'admission

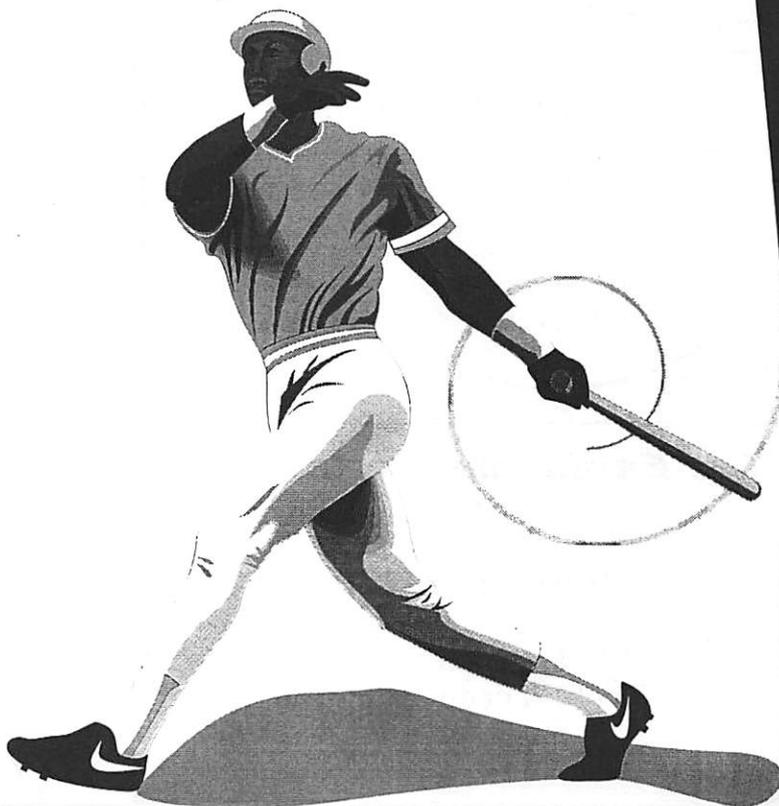
Adulte: 6,00\$

10-17 ans: 4,00\$

9 et moins: gratuit

Billets disponibles dès le 1^{er} juin.

Pour réservation,
contacter François Létourneau: 259-2061



ASSOCIATION 4-AS



Préparation au baptême

Les couples qui prévoient faire baptiser un enfant au cours des mois de juin, juillet ou août sont priés de noter qu'il y aura préparation les mardis 3 et 10 juin 2003. Veuillez communiquer avec Marie-Paule Bélanger au 248-5668.

Déjeuner-causerie

Date : le mardi 10 juin 2003
Heures : 9 h à 10 h 30
Endroit : Restaurant Arrêt-Stop de Saint-François
Thème : Les vacances
Animation : Marie-Paule Bélanger

Alcooliques anonymes
Si tu as des problèmes avec l'alcool,
Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.
Blaise, 259-7040

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

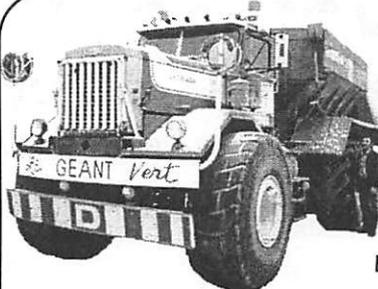
Tél.: 418-259-7289



JEAN MORIN
-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service d'urgence
24 heures / 7 jours

115, boul. Taché-Ouest, Montmagny (Qc) G5V-3A8

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel
(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetroiter.net



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général
MARCEL GUIMONT, PROP.
Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0 **418-243-3408**



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

LES DÉBROUILLARDS

Cher Prof

Comment se fait-il que certaines personnes peuvent mourir en sentant des arachides ?

Ces personnes souffrent d'une allergie alimentaire. Les aliments les plus souvent responsables des allergies sont le lait, les œufs, les noix, les crustacés et les arachides. L'allergie aux arachides est l'une des pires.

Elle est due aux protéines contenues dans l'arachide. Certaines sont si petites qu'elles s'échappent dans l'air. Ces protéines sont des molécules volatiles. Elles pénètrent dans le corps quand tu respirez, ou par les pores de la peau. Quand elles arrivent dans le sang de la personne allergique, son système immunitaire ne les reconnaît pas. Il sonne donc l'alarme !

L'allergie est cette réaction exagérée du système immunitaire pour chasser l'intrus. Une personne allergique qui sent des arachides ou y touche peut avoir de la difficulté à respirer, s'évanouir et même en mourir.

Mais rassure-toi, la majorité des allergies alimentaires ne sont pas dangereuses. Elles provoquent des rougeurs, de l'enflure, des maux de ventre, mais rien de plus grave.



Mon amie ne mange rien au dîner. Elle dit qu'elle n'a pas faim. Moi je pense qu'elle veut maigrir, mais elle n'est même pas grosse. Est-elle anorexique ?

C'est possible, mais ce n'est pas certain. À l'adolescence, l'apparence physique prend beaucoup (souvent trop) d'importance, surtout chez les filles. Plusieurs filles se trouvent grosses même si elles sont minces. Elles ne sont pas bien dans leur peau. Elles veulent maigrir. Pour certaines, ça devient une obsession : on parle d'anorexie.

La personne anorexique mange très peu et elle fait beaucoup d'activité physique pour maigrir. Elle n'est jamais satisfaite de son apparence. Elle a peur de prendre du poids si elle recommence à manger. Une anorexique fuit les repas en groupe. Elle préfère dire qu'elle a déjà mangé ou trouver une autre excuse.

L'anorexie peut conduire à des ennuis de santé physique comme des problèmes cardiaques ou une interruption des menstruations.

Une personne anorexique est malheureuse et n'aime pas parler de ce qu'elle vit. Pour aider ton amie et pour mieux comprendre l'anorexie, demande



l'aide de professionnels. Parle à l'infirmière de ton école ou au CLSC ou à l'hôpital près de chez toi. Aussi, consulte le site Internet de l'Association québécoise d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie (ANEB) au www.generation.net/~anebque.

Lorsqu'on monte vite une côte en voiture, on a parfois mal au cœur. Pourquoi ?

Cela arrive aussi lorsqu'on descend une côte très vite. Ou encore, dans certains ascenseurs, lorsqu'ils se mettent en marche. Ce malaise très passager, vient de notre estomac. Pour comprendre ce qui se passe, fais l'expérience suivante : mets de l'eau dans un ballon gonflable (une « balloune »). Tiens ensuite le ballon par son ouverture et tends le bras. Maintenant, lève ton bras d'un coup sec. Que constates-tu ? Le ballon s'étire (il se distend) avant de remonter. Refais l'expérience en baissant le bras rapidement. Cette fois, le ballon s'écrase contre ta main avant de redescendre. De la même façon, notre estomac qui est une sorte de poche, se distend lorsque notre corps est entraîné subitement vers le haut ou vers le bas. Des signaux sont alors envoyés au cerveau qui les interprète comme un léger mal de cœur.

Certaines personnes ont souvent mal au cœur en voiture. Ce problème, qu'on appelle *mal des transports*, est différent du malaise décrit plus haut. Il vient plutôt de notre oreille interne et il dure beaucoup plus longtemps.

Bonnes vacances à tous les Débrouillards!

2 0 0 3

JUIN

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Réunion du Conseil	3	4	5	6 	7
8	9	10 Déjeuner causerie «Les Vacances» 9h-10h30 Arrêt-Stop	11 Assemblée annuelle des Fermières 19h30	12  Tombée du journal Écho	13  Bac Bleu	14
15 <i>Fête des Pères!</i>	16	17  Réunion du Comité d'embellissement	18	19	20 	21 ÉTÉ!
22  Bonne Saint-Jean!	23	24 Fête nationale du Québec Saint-Jean-Baptiste	25	26 Bonnes Vacances!	27  Bac Bleu	28
29	30		Plantons des arbres!			



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 mai 2003, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.
La séance débute par la prière d'usage du maire suppléant.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI
7 AVRIL 2003**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2003 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2003 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE MAI 2003

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Remboursement d'activités de loisirs	451,90
Pagenet du Canada, location téléavertisseur	314,19
Desjardins Sécurité Financière, ass. collective avril 2003	1 459,40
Cie Canadienne d'assurances générales Lombard, franchise	2 500,00
Exposition régionale Montmagny, cotisation	50,00
L'Entraide Pascal Taché, 2 cartes souper bénéfice	50,00
Claude Morin, remb. frais déplacement et chaussures	174,40
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	72,00

Soc. canadienne Postes, envoi circulaires (déchets)	50,71
Lavery De Billy, honoraires équipements supralocaux	87,43
Telus Québec, service bureau, garage, Internet	419,97
Claude Morin, remb. frais déplacement	63,60
Soc. canadienne Postes, envoi circulaires	38,46
Soc. canadienne Postes, envoi lettre recommandée	5,73
Claude Morin, remb. frais déplacement	60,00
MRC Montmagny, capital et intérêts bacs roulants 1 ^{re} année	24 451,00
Ferme René Fiset & Fils, remb. 2 bacs verts	103,20
Michel Théberge, remb. bac bleu	51,60
Soc. Can. des Postes, envoi journal l'Écho	81,44
Soc. Can. des Postes, envoi journal l'Écho (extérieur)	39,11
Ass. Chefs en sécurité incendie, inscription 35 ^e Congrès	230,05
Ass. Directeurs municipaux du Québec, inscription formation	149,53
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10 000,00
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2003	7 221,96
Revenu Canada, remise d'avril 2003	4 254,07
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges avril	1 071,61
Les Concassés du Cap, enlèvement vidanges avril	3 741,19
CARRA, remise avril 2003	295,24
La Fabrique, loyer mai 2003 bibliothèque	166,67
A. Gignac, ressort porte garage	334,38
Aurèle Gendron, déneigement entrée Chamberland	690,15
Boivin & Gauvin inc., tuyau pour ass. eaux	517,78
Bureautique Côte Sud, contrat de service photocopieur, papeterie	144,18
Chantal Prud'Homme, honoraires suivi des travaux (site institutionnel)	575,13
Claude Morin, remb. frais déplacement	197,60
Cytech Mercier, réparation lumière de rue	186,74
Dépanneur Ultra, essence:	
Fournitures garage	9,64
Machinerie voirie	143,87
Service incendie	135,50
Desjardins Sécurité financière, assurance collective mai	1 739,97

Desroches:	
Huile fournaise Garage	390,49
Diesel	1490,45
Huile moteur machinerie	1386,30
Équipement de ferme Bonneau, batterie (service incendie)	27,06
Équipement L.A.V., filtres rouleau Bomag	88,45
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	106,80
Filtrum, pièce chloration	170,50
Garage GGB Samson, essence balai de rue.	78,02
Groupe Dynaco, cadenas (ass. eaux)	20,23
Hydro-Québec, électricité bi-énergie.	46,73
Imprimerie CCL, enveloppes à fenêtre	212,80
ITT Flygt, régulateur de niveau (ass. eaux)	197,84
Jocelyne Noël, entretien bureau avril	70,00
L'Arrêt Stop, essence balai de rue	64,04
Laboratoire LCQ, analyses eau potable, eaux usées	538,32
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	79,43
Léonard Chabot inc. carte Telus (cellulaire)	28,76
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	49,64
Les Entreprises Lévisiennes, asphalte	461,25
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore	708,61
Lubrifiants Lub Tek, savon à main (garage)	114,80
Mario Gaumont, matériel garage	233,12
MRC de Montmagny:	
Travaux cours d'eau Théberge	4107,38
Tonnage collecte sélective mars, Mutations déc. à mars	372,47
Multi techniques	
Achat système informatique	2360,24
Installation logiciels et transfert des données	316,32
Pagenet, service téléavertisseur	314,19
Peuple Côte Sud, annonce bénévole de l'année	179,44
Pièces d'auto GGM, matériel divers	241,01
Pneus André Ouellet 2000, pneu camion GMC	590,04
Praxair:	
Location bouteilles	27,84
Oxygène, électrode	182,50

Promoto Montmagny, achat débroussailleuse	1 035,13
Propage GRG inc., propane caserne incendie	115,95
REM, pièces balai de rue et tracteur Ford	91,47
Rémi Picard, remb. lettrage + panneau boîte aux lettres	23,51
Robert Corbin & Fils inc., électricien (réparation local Fermières)	679,84
Soc. Coop Agr. Riv. du Sud:	
Voirie	253,03
Barrage	9,18
Ass. eaux	15,40
Service incendie	131,11
Balai de rue	4,01
Chloration	11,45
Local d'accueil	441,05
Garage (porte)	1575,79
	2 441,02
Telus Mobilité, service cellulaire	40,19
Unibéton, criblure de pierre	77,47
Usinaction, tourner poulie (barrage)	77,65
Ville de Montmagny, quote-part cour municipale	931,70
Yves Laflamme, remb. frais déplacement	162,00
TOTAL:	83 260,40

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉMISSION OFFICIELLE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier a reçu par écrit la démission officielle de monsieur Norbert Morin à titre de maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Aussi avise-t-il le Conseil de la vacance au poste de maire: monsieur Morin ayant été élu à titre de député à l'Assemblée nationale, il n'a pas le droit d'occuper les deux fonctions en vertu de la Loi sur les élections et les référendums.

Comme monsieur Morin était en début de mandat (article 335, al. 1), il doit y avoir une élection partielle. Le Conseil n'a pas le pouvoir de décréter que cette élection n'aura pas lieu ou que le poste demeurera vacant. Le ministre des Affaires municipales n'a pas non plus ce pouvoir.

DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE

Lorsqu'une élection partielle doit avoir lieu, le scrutin doit être fixé parmi les dimanches compris dans les quatre (4) mois qui suivent l'avis de la vacance donné par le secrétaire-trésorier.

Le choix de la date du scrutin appartient au secrétaire-trésorier en sa qualité de président d'élection. Le choix doit être fait dans les trente (30) jours qui suivent l'avis de la vacance.

CONSIDÉRANT QU'il a été donné un avis de motion le 7 avril dernier stipulant que sur le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud serait adopté un règlement imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réнал Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le règlement numéro 191-2003 et décrète par ce règlement ce qui suit:

**RÈGLEMENT NO 191-2003
IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE RECOUVREMENT DE
FRAIS RELATIFS À DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET/OU D'ENTRE-
TIEN ET/OU D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU MUNICIPAUX**

ARTICLE 1 – TITRE

Le présent règlement porte le titre de «RÈGLEMENT NO 191-2003 IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE RECOUVREMENT DES FRAIS RELATIFS À DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET/OU D'ENTRETIEN ET/OU D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU MUNICIPAUX».

ARTICLE 2 – TERRITOIRE ASSUJETTI

Le présent règlement s'applique à tous les cours d'eau situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ARTICLE 3 – PARTAGE DES COÛTS

Les coûts relatifs aux travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement des cours d'eau seront répartis selon les conditions convenues et contenues au procès-verbal, acte d'accord ou règlement régissant lesdits cours d'eau. Cette répartition se fera soit entre les contribuables intéressés au prorata de la superficie contributive fixée pour leurs terrains respectifs (bassin versant) ou soit à la charge des propriétaires-riverains demandeurs des travaux, selon l'entente intervenue entre les parties relativement à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 – FACTURATION ET RECOUVREMENT

Dans les trente jours de la fin des travaux ou de la réception des factures relatives aux travaux, le secrétaire-trésorier de la municipalité procédera à la facturation des frais telle que prévue aux dispositions de l'article 3 du présent règlement. En cas de non-paiement, le recouvrement sera fait des contribuables en défaut tel que prévu au Code municipal pour le recouvrement des taxes municipales.

ARTICLE 5 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier d'envoyer

un compte de taxe spéciale au montant de quatre mille cent sept dollars et trente-huit cents (4 107,38\$) à "Ferme du Patrimoine enr." en guise de paiement pour des travaux d'entretien faits dans le cours d'eau Théberge tel que décrété dans le règlement no 191-2003.

HONORAIRES POUR PLAN PRÉLIMINAIRE DE MESURES D'URGENCE

La firme "Noram Experts-conseils inc." présente son compte d'honoraires professionnels pour la production d'un plan préliminaire de mesures d'urgence conformément à la Loi sur la sécurité des barrages (barrage de l'Aqueduc et barrage à Morigeau).

Le compte d'honoraires s'élève à douze mille cent soixante-treize dollars (12 173\$) taxes en sus, selon l'offre de services déposée par la firme au mois de décembre 2002 et qui avait été acceptée par la municipalité.

Avant de payer le compte d'honoraires professionnels à "Noram Experts-conseils inc.", le Conseil municipal désire rencontrer ceux qui ont travaillé sur le dossier. Il y a quelques interrogations concernant le plan préliminaire des mesures d'urgence présenté par la firme.

SUIVI DE LA VENTE DU CHALET AU CLUB VTT TADOUSSAC INC. (À TITRE INFORMATIF)

Le contrat de vente est en cours de rédaction. Actuellement, on est en attente d'un certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre monsieur Gaétan Masson. Lorsqu'il parviendra au secrétaire, ce dernier l'acheminera au notaire afin qu'il puisse terminer la rédaction du contrat. Tout devrait être réglé d'ici tout au plus une quinzaine de jours (vers la mi-mai).

Monsieur François Létourneau rappelle au Conseil que le produit de cette vente va servir à réaménager la surface du terrain de tennis actuel en une surface multi-fonctionnelle (tennis, basket-ball et roller-hockey). D'ailleurs, il y a déjà des contacts qui ont été établis auprès de différents entrepreneurs.

LOCALISATION DE LA LUMIÈRE DE RUE À MORIGEAU

Le mois dernier, le Conseil municipal avait accepté la demande d'ajout d'une lumière de rue à Morigeau. Il ne restait que l'endroit précis à déterminer. Cela n'a pas encore été fait. Le secrétaire attend le choix du Conseil.

Le choix de la localisation de la lumière de rue n'a pas encore été fait. Le chef du service des travaux publics, monsieur Claude Morin, accompagné d'un conseiller vont se rendre sur les lieux. Par la suite, il y aura une décision de prise.

FORMATION DU PERSONNEL AFFECTÉ AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Emploi-Québec a élaboré un programme d'apprentissage en milieu de travail pour différents profils d'opérateurs d'équipements en eau potable qui repose en bonne partie sur le mode de formation par compagnonnage. Les représentants d'Emploi-Québec souhaitent nous rencontrer pour nous présenter les modalités de ce programme et nous transmettre l'information utile pour la désignation des opérateurs à certifier.

Une session d'information va se tenir mardi le 29 avril 2003, à 19 h, au Centre culturel du Cap-Saint-Ignace. Il est important que la municipalité désigne des représentants pour assister à cette rencontre.

Les représentants de la municipalité seront:
 Jean-Yves Gosselin, conseiller
 Fernand Bélanger, opérateur du poste de chloration
 Yves Laflamme, secrétaire-trésorier

INVITATION À UNE PARADE

En 2003, Saint-Michel de Bellechasse fête ses 325 ans d'existence. Des activités sont planifiées tout au long de l'année avec une pointe du 14 au 17 août.

Il y aura, le 17 août, une parade de chars allégoriques et de véhicules anciens. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est invitée à s'y joindre.

Le Conseil municipal demande au secrétaire municipal de contacter une représentante du Cercle des fermières afin de savoir si elles seraient intéressées à y participer.

INFOROUTE MUNICIPALE

L'inforoute municipale existe depuis plus de trois(3) ans. Elle est constituée d'une vaste gamme d'applications et de sections qui sont utilisées par l'ensemble des municipalités, des MRC et leurs partenaires branchés sur Internet. Jusqu'à maintenant, ces services ont été financés par le Fonds de l'autoroute de l'information du Québec, le MAMM ainsi que par la FQM. Mais, à terme, ces services ne peuvent reposer uniquement sur les épaules du gouvernement alors que les principaux bénéficiaires sont les municipalités.

La gratuité des sites Internet est vouée tôt ou tard à l'échec. C'est pourquoi plus les intéressés le supporteront, plus enrichissants seront les contenus et vice-versa. Il y a donc une campagne de financement qui est lancée pour assurer la survie de l'autoroute municipale.

La souscription va en fonction des populations des municipalités. Pour les municipalités qui comptent des populations entre 1 000 et 2 500 habitants, la souscription demandée est de 250\$, taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de souscrire un montant de deux cent cinquante dollars (250\$) taxes en sus pour assurer la survie de l'inforoute municipale.

NOMINATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL RESPONSABLE DES COURS D'EAU

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 173 du Code municipal, un cours d'eau local est sous la compétence de la municipalité locale sur le territoire de laquelle il est situé, à l'exception de ceux situés sur le territoire d'une municipalité régionale de comté dont aucune partie du territoire n'est comprise dans celui de la Communauté métropolitaine de Montréal qui sont sous la compétence de la municipalité régionale de comté;

CONSIDÉRANT également qu'en vertu de l'article 815 du Code municipal, l'inspecteur municipal est tenu de surveiller tous les travaux de construction, d'amélioration, de réparation et d'entretien sur les cours d'eau municipaux, locaux ou régionaux dans le cas des cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité et de voir à ce que ces travaux soient faits conformément aux dispositions de la loi, des procès-verbaux ou des règlements qui les régissent;

Une agente de la Sécurité publique a appelé pour s'informer si la municipalité avait toujours l'intention d'effectuer les travaux sur un pilier qui s'affaisse au pont sur la Montée de Morigeau. C'est le ministère des Transports qui avait repéré le problème. Le secrétaire a appelé le ministère des Transports pour savoir si la réparation du pont était sur leur cédule de travail. Semble-t-il que non. Par contre, il suggère très fortement de faire faire les réparations dès cette année avant que le problème ne devienne plus gros et de profiter de l'aide financière que pourrait verser le ministère de la Sécurité publique immédiatement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud compte réparer l'affouillement d'un pilier du pont sur la Montée Morigeau en 2003;

QUE le ministère de la Sécurité publique soit informé des intentions de la municipalité à savoir que les travaux vont être réalisés seulement si le programme d'assistance financière relatif aux pluies abondantes survenues les 1er et 2 juillet 2002 les accepte;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'a pas le budget nécessaire pour effectuer les réparations au pont sur la Montée Morigeau si elle doit en assumer les coûts seule.

ENTENTE SUR L'EAU POTABLE ET SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

Il serait de bon aloi de désigner immédiatement les personnes qui seront autorisées à signer les ententes en matière d'eau potable et en matière de sécurité incendie avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Pierre Jean, maire suppléant, et monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, comme les personnes autorisées à signer:

une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et prévoyant une fourniture de services avec Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud,

une entente relative à l'organisation d'un service de protection contre l'incendie avec Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) désire souligner de façon particulière l'engagement de personnes qui oeuvrent depuis cinq, dix, quinze, vingt et vingt-cinq ans comme bénévoles au sein de la bibliothèque municipale.

Cette année, pour souligner les dix ans de bénévolat de mesdames Denise Bernard, Diane Paré et Simone Paré-Théberge en tant que bénévoles à la bibliothèque du Rocher, le CRSBP remet à chacune d'elles un certificat.

La municipalité profite à son tour de l'occasion pour féliciter l'apport de ces dames au sein de la communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
adresse des félicitations à mesdames Denise Bernard, Diane Paré et Simone Paré-
Théberge pour leur 10 ans de bénévolat à la bibliothèque du Rocher.

ÉVALUATION DE PERFORMANCE

Le ministère des Affaires municipales a préparé un rapport où il évalue la performance de trois cent quatre-vingt-un (381) ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2001.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a de très, très bons résultats de son système de traitement des eaux usées:

Effluents de la station	100%
Affluent de la station	En bas de la capacité maximale
Surverse pour 2001	Aucune surverse

Le secrétaire croit qu'il faudrait souligner l'excellence de l'opérateur de la station en 2001, soit: Monsieur Gaston Garant

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à souligner que les bons résultats obtenus en 2001 à la station de traitement des eaux usées sont attribuables à un excellent travail de la part de l'opérateur en poste à l'époque, en l'occurrence monsieur Gaston Garant.

VARIA

Monsieur François Létourneau informe le Conseil que "Les Loisirs St-François" dispose maintenant d'un site WEB: www.loisirsstfrancois.150m.com

Le Conseil municipal se voit rappeler par le secrétaire-trésorier et le comité d'embellissement que la subvention accordée par le programme du Renouveau villageois se termine le 31 décembre 2003. Le Conseil répond qu'il est bien au courant de la situation. Il ne veut pas perdre une partie de la subvention mais il ne veut pas non plus faire un déficit. Le Conseil prendra de nouvelles décisions concernant le site institutionnel au début de l'automne prochain.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance régulière se termine à vingt-deux heures et six minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, maire suppléant

Yves Laflamme, secrétaire-trésorier



Tournois de pétanque saison 2003

- 7 juin St-Pierre 1 cap. + 2 à la pige
(Garde paroissiale)
- 14 juin St-François 1 cap. + 2 à la pige
- 21 juin St-Pierre 1 cap. + 1 femme 3' à la pige
- 28 juin St-Raphaël 1 cap. + 2 à la pige
(s'il pleut remis au 29 juin)
- 5 juil. Camping des Érables 1 cap. + 2 à la pige
(inscription 11h à 12h)
- 12 juil. Camping des Érables 1 cap. + 2 à la pige (in-
scription 11h à 12h)
- 19 juil. St-François 1 cap. + 2 à la pige
- 2 août St-Pierre 1 cap. + 2 à la pige
- 9 août St-Raphaël 1 cap. + 2 à la pige
(s'il pleut remis au 10 août)
- 16 août St-François 1 cap. + 2 à la pige
- 23 août St-Pierre 1 cap. + 1 femme 3' à la pige
- 6 sept. St-Pierre 1 cap. + 2 à la pige (Fermières)
- Inscription: 10h à 11h
Coût: 6,00\$

Directives

La direction se réserve le droit de choisir les capitaines manquants. Les élites partent 2 points en moins et les B+ 1 point en moins. S'il pleut, les tournois de Saint-François, Saint-Pierre et Camping des Érables se joueront quand même. Ceux de Saint-François se joueront à Saint-Pierre.

Comité

Jean-Claude Bernard 259-7358 Loisirs 259-7929
Huguette Caron 248-1947 Loisirs 248-8031
Antoinette Roy 243-2806 Loisirs 243-3422
Yvon Barde, responsable Camping 248-8953

BIENVENUE A TOUS!



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Les normes du travail dans le secteur de la restauration

Depuis le 1^{er} mai 2003, les modifications à la Loi sur les normes du travail viennent préciser les règles concernant le travail au pourboire. Ce changement a pour effet d'accorder certains avantages aux travailleurs au pourboire et de clarifier les responsabilités de leurs employeurs à cet égard.

Les nouvelles dispositions de la loi précisent tout d'abord que le pourboire appartient en propre au salarié qui a rendu le service. Le pourboire ne peut donc être considéré comme une partie du salaire dû à l'employé et les employeurs du domaine de la restauration doivent verser à leurs employés au moins le salaire minimum applicable, sans tenir compte des pourboires qu'ils reçoivent. Le salaire minimum des travailleurs au pourboire est actuellement fixé à 6,55\$ l'heure.

Dans le cas où l'employeur perçoit le pourboire, il doit le remettre entièrement au salarié qui a rendu le service. Tout partage des pourboires ou toute convention appliquée à cette fin doit donc résulter du seul consentement libre et volontaire des salariés qui y ont droit.

Rappelons également que le pourboire doit être ajouté au salaire dans le calcul des indemnités prévues à la Loi sur les normes du travail et à la Loi sur la fête nationale, sauf en ce qui concerne l'indemnité prévue à l'avis de licenciement collectif. Enfin, les nouvelles dispositions font en sorte qu'il est désormais interdit à l'employeur d'exiger d'un salarié qu'il paye quelques frais que ce soit reliés à l'utilisation d'une carte de crédit, et ce, incluant la proportion de ces frais attribuable au pourboire.

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE



Petites annonces

CASSETTE ET CD À VENDRE

Cassette et CD à vendre
Souvenir en musique, Denis Laflamme à l'accordéon.
Cassette: 10\$, CD: 15\$. En vente au 259-7260.

.....

NOUVEAU MARCHÉ AUX PUCES

Marché aux puces, neufs et usagés, 59, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer. Ouvert du mardi au dimanche, de 9 h à 21 h, jusqu'à la mi-octobre. Tél.: 259-2117.

.....

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.
Line Thibodeau: 259-2731.

.....

RECHERCHE GARDIENNE

Recherche gardienne pour septembre 2003, du lundi au vendredi entre 7:30 et 17:30 pour enfant de 8 mois.
Contactez le 259-1210.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

ASSURANCE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

10^e anniversaire

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

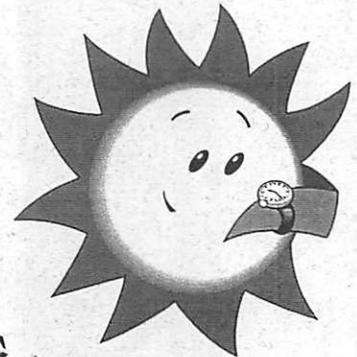
259-7728

Bon été à tous!

L'arrivée du mois de juin et (enfin!) de l'été signifie pour plusieurs les vacances bien méritées. Les étudiants, les professeurs, les travailleurs en usine ou de bureau profiteront à un moment où l'autre des bienfaits de la chaleur et de la relaxation.

Pour ce qui est de la pharmacie, dans un contexte de pénurie de pharmaciens où il devient impossible de se faire remplacer, si ce n'est qu'une journée à l'occasion, le répit passera par une réduction des heures d'ouverture.

Ainsi, du 23 juin au 22 août inclusivement, la pharmacie sera ouverte en journée seulement, de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.



Bon été à tous!

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





CONCOURS OPÉRATION BAHAMAS

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2003,
DEVENEZ DÉTENTEUR D'UNE CARTE
VISA DESJARDINS. VOUS POURRIEZ GAGNER!

DEUXIÈME PRIX :
UNE VALISE BIEN REMPLIE !

UNE DES QUATRE VALISES COMPRENANT UN ENSEMBLE
D'ARTICLES TELS QUE CAMÉRA NUMÉRIQUE, LECTEUR CD,
TÉLESCOPE, ETC. VALEUR DE 1000 \$ CHACUNE.

DEMANDEZ LES DÉTAILS DU CONCOURS
À VOTRE CAISSE.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Pour obtenir le règlement complet du concours, veuillez écrire à l'adresse
suivante en incluant une enveloppe-réponse suffisamment affranchie et
adressée à votre nom: CONCOURS OPÉRATION BAHAMAS,
VISA Desjardins, Service du Marketing, 10^e étage,
425, Avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W5.
Date du tirage: 25 juillet 2003.



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**